

Séance du 27 juillet 2006

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Favoreu-Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Laroche, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, M. Escapil-Inchauspé, Mmes Carreiro, Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, MM. Casenave, Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Chevrel à Mme Boé ; Mme Bordenave à Mme Chabaud-Nadin ; M. Arandia à Mme Bédarrides ; M. Charrier à M. Millet-Barbé ; Mme Peyrucq à M. Larralde.

ABSENT : M. Millet-Barbé.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

OBJET : MARCHES PUBLICS - Acquisition de fournitures de bureau pour les services municipaux et les écoles - Dossier de consultation des entreprises.

Mme FAVOREU-DUMAS présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Les acquisitions de fournitures de bureau par les services et les écoles (les fournitures scolaires sont comprises dans la même rubrique de la nomenclature d'application du Nouveau Code des Marchés Publics), atteignent les seuils de mise en concurrence. Il est donc nécessaire de lancer une consultation de fournisseurs.

Le marché sera décomposé en deux lots techniques pour satisfaire les besoins spécifiques des deux types d'utilisateurs.

- Lot 1 : Fournitures administratives de bureau pour les besoins des services municipaux,

- Lot 2 : Fournitures scolaires, comprenant à la fois des fournitures courantes et des fournitures pour tous les travaux manuels réalisés en classe.

Les montants minimum et maximum des marchés seront respectivement les suivants :

- Lot 1 : Fournitures administratives de bureau : 15 000 €HT
 60 000 €HT

- Lot 2 : Fournitures scolaires : 30 000 €HT
 80 000 €HT

Il s'agira de marchés à bons de commande, sur catalogues.

La durée du marché sera fixée à un an reconductible trois fois pour des périodes d'un an chacune.

Le Conseil Municipal est appelé à :

- Approuver le présent dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché.
- Autoriser M. le Député-Maire à :

. lancer la consultation sous la forme d'un appel d'offres ouvert à lots séparés ;

. signer les marchés à intervenir ainsi que les marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.